

Certif'Asso

Session Rhône-Alpes

De décembre 2026 à mai 2027

À Lyon

**Durée :**

Formation théorique : 30 heures.
Formation pratique : 15 jours effectifs minimum.

**Modalité :**

Formation en présentiel.
12 stagiaires maximum.

**Public :**

Bénévoles ou salariés, responsables d'association ou souhaitant le devenir.

**Équipe pédagogique :**

Expert-es des thématiques.

**Prérequis :**

Formation accessible à partir de 16 ans.

**Tarifs :**

Bénévole adhérent CMF : 110 € TTC
Salarié adhérent CMF : 600 € TTC
Bénévole non adhérent CMF : 300 € TTC
Salarié non adhérent CMF : 1 200 € TTC

OBJECTIFS

La formation permet d'acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

PROGRAMME

La formation se compose de deux phases successives ou simultanées suivantes :

- une formation théorique encadrée par un responsable pédagogique ;
- une formation pratique accomplie sous tutorat pédagogique.

1. Formation théorique

La partie théorique fait l'objet d'une appréciation portée sur le livret de formation par le responsable pédagogique.

Elle se déroule en 6 modules de 5 heures chacun, dont 2 au choix.

4 modules (20 heures) — obligatoire pour tous :

- **Module 1 :** Comprendre le fait associatif : les bases essentielles
- **Module 2 :** Gouvernance et organisation : bien structurer son association
- **Module 3 :** Finances associatives : maîtriser le budget et diversifier ses ressources
- **Module 4 :** Mobiliser et animer les acteurs de l'association

2 modules (au choix parmi les modules suivants) :

- **Module A :** Communication et visibilité : faire rayonner son association
- **Module B :** Associations et transition écologique : agir pour un impact positif
- **Module C :** Gestion de projet associatif : traduire un projet associatif et artistique en un projet d'activité ou en un événement artistique (*module spécifique au réseau CMF*)
- **Module D :** L'emploi des enseignants artistiques et des encadrants des pratiques collectives (*module spécifique au réseau CMF*)
- **Module E :** Violences et harcèlements sexuels et sexistes (VHSS), inégalités de genre et inclusion (*module spécifique au réseau CMF*)

2. Formation pratique

Pour valider la formation, une expérience pratique réalisée simultanément ou non avec la formation théorique et équivalente à 15 jours effectifs minimum doit être accomplie dans une association déclarée.

La formation pratique est effectuée avec le tutorat d'un de ses dirigeants ou d'un autre bénévole régulier ayant une expérience confirmée du fonctionnement de l'association.

Elle fait l'objet d'une appréciation du tuteur pédagogique portée sur le livret de formation.

Cette formation pratique comprend notamment :

- la présentation de l'ensemble des activités de l'association ;
- des rencontres avec les responsables de l'association pour définir le rôle de responsable associatif ;
- une participation à la conduite d'un projet, à la tenue de réunions statutaires et à la gestion administrative ou financière de l'association.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours
- Interactions entre les participants
- Analyses de pratique
- Fiches pratiques
- Bibliographie

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

La formation théorique fait l'objet d'une évaluation continue par les formateurs (acquisition des connaissances, participation, assiduité).

La formation pratique fait l'objet d'une appréciation et d'un entretien (acquisition des connaissances, participation aux activités, assiduité, ponctualité) par le tuteur de stage.

La fin de stage donne lieu à l'attribution du certificat, à condition d'avoir suivi les 6 modules de la formation théorique et d'avoir effectué la formation pratique.

ACCESSIBILITÉ

Adaptation de la formation sur demande pour les personnes en situation de handicap.

Contactez notre référente handicap en amont de votre inscription : Jimena Ponce de Leon — jimena.poncedeleon@cmf-musique.org / 01 55 58 22 87.

INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire, merci de renvoyer le [dossier d'inscription](#) dûment complété à l'adresse suivante : jimena.poncedeleon@cmf-musique.org

CONTACTS

Responsable pédagogique – Référente handicap :

Jimena Ponce de Leon

jimena.poncedeleon@cmf-musique.org
01 55 58 22 87

Elu référent formation et vie associative :

Dominique Jouglà

dominique.jouglà@cmf-musique.org
06 31 44 45 30

Contacter la CMF Rhône-Alpes

cmfrhonealpes@gmail.com
04 78 95 08 96



CALENDRIER DE FORMATION

Lieu : 235 Rue Vendôme – 69003 Lyon

Module 1 : Comprendre le fait associatif : les bases essentielles

Date : samedi 5 décembre 2026

Horaires : 9h30 – 15h30 (5 heures, dont une de pause déjeuner)

Formateurs : Denis Merklen / Maïva Ropaul

Module 2 : Gouvernance et organisation : bien structurer son association

Date : samedi 30 janvier 2027

Horaires : 9h30 – 15h30 (5 heures, dont une de pause déjeuner)

Formateur : David Bulcourt

Module 3 : Finances associatives : maîtriser le budget et diversifier ses ressources

Date : samedi 6 février 2027

Horaires : 9h30 – 15h30 (5 heures, dont une de pause déjeuner)

Formateurs : Maïva Ropaul / Michel Corbin

Module 4 : Mobiliser et animer les acteurs de l'association

Date : samedi 6 mars 2027

Horaires : 9h30 – 15h30 (5 heures, dont une de pause déjeuner)

Formateur : Denis Merklen

Modules aux choix : l'ensemble du groupe choisit deux parmi les cinq propositions (A, B, C, D, E)

1. Premier module au choix :

Date : samedi 3 avril 2027

Horaires : 9h30 – 15h30 (5 heures, dont une de pause déjeuner)

2. Deuxième module au choix :

Date : samedi 22 mai 2027

Horaires : 9h30 – 15h30 (5 heures, dont une de pause déjeuner)